

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 10 JUILLET 2025

Délibération n°2025.07.110.B
Affectations d'autorisations de programme

LE DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT CINQ à 17 h 30, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 04 juillet 2025

Secrétaire de Séance: Michel GERMANEAU

Membres en exercice: **26**
Nombre de présents: **18**
Nombre de pouvoirs: **5**
Nombre d'excusés: **3**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Michel BUISSON, Monique CHIRON, Gérard DESAPHY, Jean-Jacques FOURNIE, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Isabelle MOUFFLET, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Jean REVEREAULT, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Ont donné pouvoir :

Gérard DEZIER à Hélène GINGAST, Pascal MONIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, François NEBOUT à Xavier BONNEFONT, Philippe VERGNAUD à Gérard DESAPHY, Hassane ZIAT à Michaël LAVILLE,

Excusé(s):

François ELIE, Maud FOURRIER, Gérard ROY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20250710-2025_07_110B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/07/2025

Publication : 11/07/2025

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 JUILLET 2025

**DÉLIBÉRATION
N°2025.07.110.B**

Rapporteur : Monsieur ANDRIEUX

AFFECTATIONS D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UNE AGGLO QUI DEVELOPPE ET PREND SOIN DE SES RESSCES AU SERVICE DES POL CTAIRES ET DES CITOYENS

Ambition : MAITRISE DES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS

Enjeux : [90302 - 9) MAITRISE LES RISQUES JURIDIQUES ET FINANCIERS]

Ainsi que précisé dans le règlement budgétaire et financier de GrandAngoulême adopté le 16 mars 2023, l'affectation d'une autorisation de programme (AP) est la décision de réserver à une opération d'investissement déterminée ou à un concours financier apporté à un tiers tout ou partie d'une AP. Elle résulte du vote d'une délibération définissant le programme de l'opération ou individualisant la subvention. Plusieurs opérations peuvent ainsi être financées par une même AP.

L'objet du présent rapport est de proposer des affectations d'AP pour le financement d'opérations relevant du budget annexe transport et du budget annexe assainissement collectif.

Suite au vote du budget primitif (BP) intervenu le 20 mars 2025 et aux décisions modificatives (DM) n°1 et n°2 il est proposé de réaffecter certains montants.

Budget annexe Transports

- **AP 10 – VELOS LIBRE-SERVICE : 1,4 M€**

La ventilation entre les deux opérations non votées de ce programme est à reconsidérer du fait d'une révision de la répartition des coûts :

OP 1501001 / MISE EN PLACE DES STATIONS = + 20 K€ soit 470K€

OP 1501002 / AQUISITION DES VELOS = - 20 K€ soit 930 K€

Budget annexe Assainissement Collectif

- **AP 16 - TRAVAUX CANALISATIONS ET OUVRAGES 2023 - 2026 :
11 434,22 K€**

La répartition entre deux autres opérations non votées est sollicitée du fait de la finalisation de travaux complémentaires concernant les déviations de canalisations d'assainissement en parallèle des travaux du BHNS 2 qui s'avèrent plus onéreuses

qu'initialement prévues. Ces travaux concernent la réhabilitation de la chaussée sur le boulevard Pasteur, des réparations sur la partie haute de la rue d'Aguesseau vers Franquin, ainsi qu'au niveau de l'Eperon sur la commune d'Angoulême. Pour ce faire, il est proposé de prélever 53 460 € sur l'opération 35016001 Travaux canalisation et ouvrages 2023-2026 pour les affecter sur l'opération 35016002 relative aux travaux de canalisations liées au BHNS 2.

OP 35016001 / TRVX CANA & OUVRAGES 2023-2026 = - 53,5 K€ soit 9 430,76 K€
OP 35016002 / TRVX CANA BHNS 2 = + 53,5 K€ soit 353,46 K€

Je vous propose :

DE PROCEDER aux modifications d'affectations décrites dans le présent rapport, et de porter ainsi les opérations aux montants suivants :

Au budget annexe Transports

- AP 10 – VELOS LIBRE-SERVICE:
 - Opération 1501001 – Mise en place des stations : 470 K€
 - Opération 1501002 – Acquisition des vélos: 930 K€

Au budget annexe Assainissement collectif

- AP 16 : TRVX CANA & OUVRAGES 2023 - 2026 :
 - Opération 3516001 - Travaux cana & ouvrages 2023-2026 : 9 430,76 K€
 - Opération 3516002 - Travaux cana BHNS 2 : 353,46 K€
 - Opération 3516003 - Travaux reprise bétons de Fléac : 600 K€
 - Opération 3516004 - Retraitement des eaux usées de Frégeneuil : 350 K€
 - Opération 3516005 - Dégrilleurs pour Gond Pontouvre : 250 K€
 - Opération 3516006 - Ajout de 2 surpresseurs : 450 K€

<p>Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 Non votant : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--